

## Section F : Listes de vérification

**La formule de demande de bourse d'études de la Fondation de la RCGA doit être complète pour être examinée par le comité d'octroi de bourses d'études. Vous devez vous assurer que la Fondation de la RCGA reçoit tous les documents à l'appui de votre demande le 30 JUIN au plus tard. LA FONDATION DE LA RCGA SE RÉSERVE LE DROIT DE NE PAS ACCEPTER LES DEMANDES INCOMPLÈTES.**

**Veillez remplir une liste de vérification pour CHAQUE demande de bourse d'études**

### *La liste de vérification pour la bourse d'études Suzanne Beauregard*

#### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Vous êtes un citoyen canadien né ou qui réside dans le territoire régi par Golf Québec
- vous avez une moyenne de 70 % ou plus dans les deux dernières années du secondaire/CEGEP et avez obtenu votre diplôme d'études secondaires (12<sup>e</sup> année au minimum) ou vous allez obtenir votre diplôme d'études secondaires/du CEGEP en juin 2011
- OU**
- vous avez complété avec succès au moins une année d'études postsecondaires dans un programme reconnu et vous avez réussi une moyenne de 70 % ou plus dans CHAQUE année du programme
- vous avez été admis à une université ou un collège et vous avez été nommé ou vous serez nommé à l'équipe de golf de l'établissement (la préférence sera accordée aux candidats admis à une université ou un collège du Canada doté d'un programme de golf reconnu)
- vous avez bien réussi à des compétitions de golf aux niveaux régional, provincial ou national préalablement à la présente demande
- vous êtes un golfeur amateur suivant la définition donnée dans les règles du statut d'amateur de l'Association Royale de Golf du Canada (RCGA)
- vous êtes un membre en règle de Golf Québec
- vous participez régulièrement à des activités communautaires et/ou parascolaires

#### DOCUMENTATION REQUISE :

- Vous avez dûment rempli ET signé la demande de bourse et l'avez fait vérifier et signer par un parent/tuteur ET le professionnel attitré/officiel de votre club (Section D)
- Vous avez inclus la preuve d'études à temps plein dans une université, un collège ou un CEGEP
- Vous avez fourni des détails sur votre excellence athlétique
- Vous vous êtes assuré que le formulaire de recommandation du candidat (Section E) a été rempli et envoyé directement par la personne qui vous recommande à la Fondation de la RCGA
- Vous avez inclus une lettre personnelle dactylographiée à propos de vos réalisations scolaires et golfiques, et de vos objectifs de carrière
- Vous avez fourni des détails sur vos antécédents en matière de golf .
- Vous avez inclus toute information de nature scolaire, golfique ou autre qui, selon vous, pourrait aider le Comité des bourses et subventions

## *La liste de vérification pour les bourses d'études de l'Association canadienne des golfeurs seniors*

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Vous êtes un citoyen canadien ou un résident permanent
- vous avez une moyenne de 70 % ou plus dans les deux dernières années du secondaire/CEGEP et avez obtenu votre diplôme d'études secondaires (12<sup>e</sup> année au minimum) ou vous allez obtenir votre diplôme d'études secondaires/du CEGEP en juin 2011

**OU**

- vous avez complété avec succès au moins une année d'études postsecondaires dans un programme reconnu et vous avez réussi une moyenne de 70 % ou plus dans CHAQUE année du programme
- vous avez été admis à une université reconnue par la Fondation de la RCGA
- vous avez été nommé ou vous serez nommé à l'équipe de golf de l'établissement
- vous avez bien réussi à des compétitions de golf aux niveaux régional, provincial ou national préalablement à la présente demande
- vous êtes un golfeur amateur suivant la définition donnée dans les règles du statut d'amateur de l'Association Royale de Golf du Canada (RCGA)

### DOCUMENTATION REQUISE :

- Vous avez dûment rempli ET signé la demande de bourse et l'avez fait vérifier et signer par un parent/tuteur (au besoin) ET le professionnel attitré/officiel de votre club (Section D)
- Bulletins de notes OFFICIELS de vos DEUX dernières années d'études secondaires/CEGEP montrant une moyenne d'au moins 70% chaque année
- Bulletins de notes OFFICIELS de CHAQUE année d'études postsecondaires montrant une moyenne d'au moins 70% chaque année
- Preuve d'inscription et de fréquentation d'un établissement reconnu par la Fondation de la RCGA
- Vous vous êtes assuré que le formulaire de recommandation du candidat (Section E) a été rempli et envoyé directement par la personne qui vous recommande à la Fondation de la RCGA
- Vous avez inclus une lettre personnelle dactylographiée à propos de vos réalisations scolaires et golfsques, et de vos objectifs de carrière
- Vous avez fourni des détails sur vos antécédents en matière de golf
- Vous avez inclus toute information de nature scolaire, golfsque ou autre qui, selon vous, pourrait aider le Comité des bourses et subventions

## La liste de vérification pour les bourses d'études Connor/Spafford

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Vous êtes un citoyen canadien qui est né ou qui réside dans les provinces atlantiques (la préférence sera accordée aux étudiants ou étudiantes qui sont nés ou qui résident en Nouvelle-Écosse)
- vous avez une moyenne de 70 % dans les deux dernières années du secondaire/CEGEP et avez obtenu votre diplôme d'études secondaires (12<sup>e</sup> année au minimum) ou vous allez obtenir votre diplôme d'études secondaires/du CEGEP en juin 2011  
**OU**
- vous avez complété avec succès au moins une année d'études postsecondaires dans un programme reconnu et vous avez réussi une moyenne de 70 % ou plus dans CHAQUE année du programme
- vous avez été admis à un collège ou une université et vous avez été nommé ou vous serez nommé à l'équipe de golf de l'établissement (la préférence sera accordée aux candidats admis à une université ou un collège reconnu par la Fondation de la RCGA)
- vous avez bien réussi à des compétitions de golf aux niveaux régional, provincial ou national préalablement à la présente demande
- vous êtes un golfeur amateur suivant la définition donnée dans les règles du statut d'amateur de l'Association Royale de Golf du Canada (RCGA)

### DOCUMENTATION REQUISE :

- Vous avez dûment rempli ET signé la demande de bourse et l'avez fait vérifier et signer par un parent/tuteur (au besoin) ET le professionnel attitré/officiel de votre club (Section D)
- Bulletins de notes OFFICIELS de vos DEUX dernières années d'études secondaires/CEGEP montrant une moyenne de 70% chaque année
- Bulletins de notes OFFICIELS de CHAQUE année d'études postsecondaires montrant une moyenne de 70% chaque année
- Vous vous êtes assuré que le formulaire de recommandation du candidat (Section E) a été rempli et envoyé directement par la personne qui vous recommande à la Fondation de la RCGA
- Preuve d'inscription et de fréquentation d'un établissement reconnu par la Fondation de la RCGA
- Vous avez inclus une lettre personnelle dactylographiée à propos de vos réalisations scolaires et golfiques, et de vos objectifs de carrière
- Vous avez fourni des détails sur vos antécédents en matière de golf
- Vous avez inclus toute information de nature scolaire, golfique ou autre qui, selon vous, pourrait aider le Comité des bourses et subventions

## *La liste de vérification pour la bourse d'études Mary Ellen Driscoll*

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Vous êtes une femme
  - Vous êtes une citoyenne canadienne qui est née ou qui réside au Nouveau-Brunswick
  - vous avez une moyenne de 70 % ou plus dans les deux dernières années du secondaire/CEGEP et avez obtenu votre diplôme d'études secondaires (12<sup>e</sup> année au minimum) ou vous allez obtenir votre diplôme d'études secondaires/du CEGEP en juin 2011
- OU**
- vous avez complété avec succès au moins une année d'études postsecondaires dans un programme reconnu et vous avez réussi une moyenne de 70 % ou plus dans CHAQUE année du programme
  - vous avez été admise à une université reconnue par la Fondation de la RCGA
  - vous avez été nommée ou vous serez nommée à l'équipe de golf de l'établissement
  - vous avez bien réussi à des compétitions de golf aux niveaux régional, provincial ou national préalablement à la présente demande
  - vous êtes une golfeuse amateur suivant la définition donnée dans les règles du statut d'amateur de l'Association Royale de Golf du Canada (RCGA)

### DOCUMENTATION REQUISE :

- Vous avez dûment rempli ET signé la demande de bourse et l'avez fait vérifier et signer par un parent/tuteur (au besoin) ET le professionnel attitré/officiel de votre club (Section D)
- Bulletins de notes OFFICIELS de vos DEUX dernières années d'études secondaires/CEGEP montrant une moyenne de 70% chaque année
- Bulletins de notes OFFICIELS de CHAQUE année d'études postsecondaires montrant une moyenne de 70% chaque année
- Preuve d'inscription et de fréquentation d'un établissement reconnu par la Fondation de la RCGA
- Vous vous êtes assurée que le formulaire de recommandation du candidat (Section E) a été rempli et envoyé directement par la personne qui vous recommande à la Fondation de la RCGA
- Vous avez inclus une lettre personnelle dactylographiée à propos de vos réalisations scolaires et golfiques, et de vos objectifs de carrière
- Vous avez fourni des détails sur vos antécédents en matière de golf
- Vous avez inclus toute information de nature scolaire, golfique ou autre qui, selon vous, pourrait aider le Comité des bourses et subventions

## *La liste de vérification pour la bourse d'études académiques Geordie Hilton*

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Vous êtes un citoyen canadien ou un résident permanent
  - vous êtes inscrit à une université au Canada ou à l'étranger
  - vous avez une moyenne d'au moins 80 % dans les deux dernières années du secondaire/CEGEP et avez obtenu votre diplôme d'études secondaires (12<sup>e</sup> année au minimum).
- ET**
- vous avez complété avec succès au moins une année d'études postsecondaires dans un programme reconnu et vous avez réussi une moyenne de 80 % ou plus dans CHAQUE année du programme
  - vous comptez poursuivre des études de premier ou de deuxième cycle en ADMINISTRATION DES SPORTS/DES AFFAIRES
  - vous participez régulièrement à des activités communautaires et/ou parascolaires
  - vous avez bien réussi à des compétitions de golf aux niveaux régional, provincial ou national préalablement à la présente demande
  - vous êtes un golfeur amateur suivant la définition donnée dans les règles du statut d'amateur de l'Association Royale de Golf du Canada (RCGA)

### DOCUMENTATION REQUISE :

- Vous avez dûment rempli ET signé la demande de bourse et l'avez fait vérifier et signer par un parent/tuteur (au besoin) ET le professionnel attitré/officiel de votre club (Section D)
- Bulletins de notes des DEUX dernières années d'études secondaires/CEGEP montrant une moyenne d'au moins 80%
- Bulletin de notes montrant une moyenne d'au moins 80% pour CHAQUE année d'études postsecondaires
- Vous avez fourni des détails sur votre expérience fructueuse dans le golf de compétition aux niveaux régional, provincial ou national préalablement à la présente demande
- Vous avez fourni des détails sur votre participation régulière à des activités communautaires et/ou parascolaires
- Vous vous êtes assuré que le formulaire de recommandation du candidat (Section E) a été rempli et envoyé directement par la personne qui vous recommande à la Fondation de la RCGA avant le 30 juin
- Vous avez inclus une lettre personnelle dactylographiée à propos de vos réalisations scolaires et golifiques, et de vos objectifs de carrière
- Vous avez fourni des détails sur vos antécédents en matière de golf
- Vous avez inclus toute information de nature scolaire, golifique ou autre qui, selon vous, pourrait aider le Comité des bourses et subventions

## La liste de vérification pour les bourses d'excellence ClubLink



### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Vous êtes un citoyen canadien ou un résident permanent
- vous avez une moyenne de 75 % ou plus dans les deux dernières années du secondaire/CEGEP et avez obtenu votre diplôme d'études secondaires (12<sup>e</sup> année au minimum) ou vous allez obtenir votre diplôme d'études secondaires/du CEGEP en juin 2011

**OU**

- vous avez complété avec succès au moins une année d'études postsecondaires et vous avez réussi une moyenne de 75 % ou plus dans CHAQUE année du programme
- vous avez bien réussi à des compétitions de golf aux niveaux régional, provincial ou national préalablement à la présente demande
- vous avez été admis à une université reconnue par la Fondation de la RCGA et vous avez été nommé ou vous serez nommé à l'équipe de golf de l'établissement

### DOCUMENTATION REQUISE :

- Vous avez dûment rempli ET signé la demande de bourse et l'avez fait vérifier et signer par un parent/tuteur (au besoin) ET le professionnel attitré/officiel de votre club (Section D)
- Bulletins de notes de vos DEUX dernières années d'études secondaires/CEGEP montrant une moyenne d'au moins 75% chaque année (au besoin)
- Bulletins de notes de CHAQUE année d'études postsecondaires montrant une moyenne d'au moins 75% chaque année
- Vous vous êtes assuré que le formulaire de recommandation du candidat (Section E) a été rempli et envoyé directement par la personne qui vous recommande à la Fondation de la RCGA avant le 29 juin.
- Vous avez inclus une lettre personnelle dactylographiée à propos de vos réalisations scolaires et golfiques, de vos objectifs de carrière, et expliquant comment la bourse pourrait vous aider.
- Vous avez inclus toute information de nature scolaire, golfique ou autre qui, selon vous, pourrait aider le Comité des bourses et subventions

## *La liste de vérification pour les bourses d'études Marlene Streit*

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Vous êtes une citoyenne canadienne ou une résidente permanente
- Vous êtes une femme
- vous avez obtenu votre diplôme d'études secondaires (12<sup>e</sup> année au minimum) ou vous allez obtenir votre diplôme d'études secondaires/du CEGEP en juin 2011

**OU**

- vous avez complété avec succès au moins une année d'études postsecondaires dans un établissement reconnu
- vous avez été admise à une université ou un collège reconnu par la Fondation de la RCGA (voir la liste à la page 4)
- vous avez été nommée ou vous serez nommée à l'équipe de golf de l'établissement
- vous avez bien réussi à des compétitions de golf aux niveaux régional, provincial ou national préalablement à la présente demande
- vous êtes une golfeuse amateur suivant la définition donnée dans les règles du statut d'amateur de l'Association Royale de Golf du Canada (RCGA)

### DOCUMENTATION REQUISE :

- Vous avez dûment rempli ET signé la demande de bourse et l'avez fait vérifier et signer par un parent/tuteur (au besoin) ET le professionnel attitré/officiel de votre club (Section D)
- Preuve d'un diplôme d'études secondaires (minimum 12<sup>e</sup> année)/CEGEP
- Preuve du parachèvement fructueux de chaque année d'études postsecondaires
- Preuve d'inscription et de fréquentation d'un établissement reconnu par la Fondation de la RCGA
- Vous vous êtes assurée que le formulaire de recommandation du candidat (Section E) a été rempli et envoyé directement par la personne qui vous recommande à la Fondation de la RCGA
- Vous avez inclus une lettre personnelle dactylographiée à propos de vos réalisations scolaires et golfiques, et de vos objectifs de carrière
- Vous avez fourni des détails sur vos antécédents en matière de golf
- Vous avez inclus toute information de nature scolaire, golfique ou autre qui, selon vous, pourrait aider le Comité des bourses et subventions